

TARIFS EAU POTABLE*

A compter du 1er Janvier 2023

Diamètre compteur	Abonnement annuel HT	
15	18€	
20	18 €	
25	27€	
30	45 €	
40	72 €	
50	117 €	
60	162 €	
65	162 €	
80	279 €	
100	432 €	
150	954 €	
200	1 692 €	
300	3 816 €	
500	10 602 €	

Catégorie d'usagers	Tarif HT / m ³	
Ménages – Compteur individuel :		
de 0 à 15 m³/an :	0 €	
de 16 à 120 m³/an :	0,95 €	
de 121 à 240 m³/an :	1,40 €	
+ 240 m³/an :	2,70 €	
Ménages – Compteur général :	1,16 €	
Hors ménages :		
de 0 à 120 m³/an :	1,03 €	
de 121 à 1200 m³/an :	1,13 €	
+ 1200 m³/an :	1,19 €	
Pénalités de reta	rd de paiement	
A partir de la 2ème lettre de	relance amiable : 15 € TTC	

^{*} Il s'agit des tarifs approuvés par le Conseil d'Administration de la Régie. Les taxes ou redevances collectées par la Régie pour le compte d'autres organismes (Agence de l'eau, TVA...) ne sont pas mentionnées ici.



BORDEREAU DE PRIX DES INTERVENTIONS EAU POTABLE

A compter du 1^{er} Janvier 2023

PRESTATIONS	Montant HT
Contrôle d'un compteur à la demande de l'abonné, par étalonnage d'un compteur en usine	sur devis
Absence de l'abonné à un rendez-vous	30,00€
Déplacement pour ouverture de branchement suite création ou mutation ou sur demande de l'abonné	35,00 €
Déplacement pour fermeture	35,00 €
Frais de remplacement du compteur suite à détérioration du fait de l'usager (dont le gel) :	
pour un diamètre < 40 mm	80,00€
pour un diamètre > 40 mm	sur devis
Contrôle de conformité des installations d'eau potable, dans le cadre d'un contrat d'individualisation des systèmes de comptage, par tranche de 10 compteurs	100,00 €
Analyse d'eau à la demande de l'abonné	sur devis
Mesure de pression à la demande de l'abonné	40,00 €
Interventions ou déplacements divers	35,00 €
Contrôle réglementaire des dispositifs de prélèvements privés	140,00 €